

# Gouvernement NVA / MR / Open VLD / CD&V



## Une politique d'asile qui ferme beaucoup de portes.

Le gouvernement annonce qu'il veut, en matière d'asile et de migration, mener une politique réaliste, sociale, honnête, juste, correcte et univoque. Mais, derrière ces beaux mots se cachent d'autres volontés et d'autres projets. Le demandeur d'asile est perçu comme un profiteur et le retour apparaît comme une priorité alors que les centres ouverts et fermés sont préférés aux solutions plus individuelles pour la majorité de la population concernée et même des familles.

### Les intentions du Gouvernements Michel...

**L**e gouvernement Michel annonce vouloir mener une politique d'asile de qualité en offrant des procédures courtes afin de faciliter le retour.

La déclaration gouvernementale indique que la préférence doit être donnée à l'accueil collectif, le fait de privilégier cette solution (centres ouverts ou fermés) est dicté par la plus grande facilité de procéder à des rapatriements. L'accueil individuel devrait, quant à lui être réservé à certains groupes vulnérables (personnes handicapées, femmes enceintes, ) ou à des candidats demandeurs d'asile qui ont de fortes chances d'être reconnus.

Pour ce faire, le gouvernement envisage l'extension des centres fermés. Il prévoit également d'aménager ceux-ci afin de prévoir des places appropriées pour des familles avec des enfants.

Il espère ainsi privilégier les retours volontaires. Mais, parallèlement, il déclare que les autorités continueront à investir dans les retours forcés. Le gouvernement fera pleinement usage des fonds européens pour le retour et des vols de Frontex.

Le texte en matière d'asile et migration fait constamment des rapprochements douteux : deman-

deurs d'asile, délinquants, personnes voulant abuser du système...

C'est ainsi qu'en matière de politique de retour, le gouvernement veut donner la première des priorités à l'expulsion des personnes reconnues comme délinquantes. Il veut également augmenter le nombre de retours effectifs de personnes déboutées à l'issue de leur procédure de demande d'asile. L'impossibilité de procédures multiples et le raccourcissement de la durée du traitement de la demande d'asile devant constituer des éléments facilitateurs de cette politique de retour.

Mais, dans le registre des grandes confusions, le secrétaire d'Etat annonce aussi une surveillance des voyages de retour temporaire au pays, des personnes ayant obtenu un statut de réfugié.

Entre les lignes, on peut percevoir deux hypothèses : soit la personne n'aurait pas dû être reconnue réfugiée car elle n'était pas en danger, les conditions politiques n'ayant pas changé soit elle est un terroriste potentiel.

Le gouvernement, au nom de la défense de l'Europe, veut le renforcement de Frontex pour, dit-il,

sécuriser les frontières, lutter contre l'immigration clandestine et les réseaux de traite des êtres humains.

On peut résumer les intentions du gouvernement en matière de politique d'asile autour de la volonté de limiter au maximum la reconnaissance de réfugiés politique alors que les guerres persistent dans le monde !

Le gouvernement veut accélérer les procédures en décourageant un maximum les candidats à l'exil, en limitant les possibilités, en criminalisant les personnes et en accentuant les contrôles. Le renforcement de Frontex et l'enfermement dans les centres fermés sont deux fers de lance de ce type de conception politique. #

## ... et leurs conséquences...

**M**algré les condamnations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour la détention d'enfants dans des centres fermés, le gouvernement veut revenir à une politique basée sur l'enfermement de familles dans les centres fermés. Les associations qui œuvrent pour l'accompagnement et la défense des demandeurs d'asile auront, de cette manière, beaucoup moins de possibilités effectives d'effectuer leur travail de soutien et de recours. Parallèlement, l'accélération des procédures et la difficulté accrue d'introduire de nouvelles demandes sur base de nouveaux éléments ou d'autres critères va accélérer les

réponses négatives et de diminuer les possibilités de défense des candidats réfugiés. Les solutions collectives d'accueil sont, par ailleurs privilégiées dans le cadre de la volonté d'un plus grand contrôle des personnes et d'une plus grande facilité d'expulsion. La politique de retour allierait le retour volontaire à un renforcement des rapatriements forcés.

En matière de politique européenne, le gouvernement ne voit que le renforcement de la politique de « sécurisation » des frontières, grâce à Frontex et à des échanges de données. Ce type de politique va renforcer l'Europe forteresse. #

## L'urgence d'une autre politique

**E**t pourtant une autre politique est possible et nécessaire comme le revendiquait déjà MOC dans son mémorandum qui précédait les élections du 25 mai 2014. Cette autre politique se base sur des principes radicalement différents. La politique d'asile et de migration doit être plus proactive en se centrant prioritairement sur la défense des droits humains et des normes du travail et ce, aussi au niveau européen où l'agence Frontex doit être supprimée. De même, en Belgique, il faut supprimer totalement les centres fermés qui ressemblent bien plus à un système carcéral qu'à une structure d'accueil.

Il est faux d'imaginer que la suppression de l'agence Frontex et des centres fermés signifierait que toute personne arrivant sur le territoire européen ou belge se verrait accordé automatiquement un statut de réfugié. Il faut accompagner ces mesures par des critères clairs pour ouvrir le droit au séjour. Nous dénonçons la vision du candidat réfugié présentée par le Secrétaire d'état à l'Asile et Migrations et par le gouvernement qui consiste

à présenter ces personnes comme des fraudeurs potentiels, des personnes qui abusent du système voire qui représentent un danger pour le pays. Les propositions de lutte contre la radicalisation et le terrorisme ainsi que les mesures relatives à des personnes d'origine étrangère ayant commis un délit se succèdent dans un texte qui amène des confusions et des amalgames douteux. Dans de pareilles conditions, il est difficile de faire triompher des mesures ancrées dans des valeurs d'égalité ou de justice. Ce que nous réclamons est donc l'opposé des mesures prévues par le gouvernement Michel. Cela passe par une autre politique européenne qui intègre les droits humains, les droits du travail, les droits spécifiques des femmes (introduction d'une dimension genre dans la procédure d'asile). La suppression des centres fermés signifie aussi la ratification de nouvelles conventions internationales permettant une meilleure protection des migrants et l'application effectives de celles que la Belgique a déjà ratifiées. #